

sujet	Mairie de St Genix sur Guiers Conseil municipal
date réunion	25 octobre 2018
organisée par	Le Maire, Joël Primard
participants	Les conseillers municipaux, tous présents sauf : - Joëlle PACCARD, pouvoir à Marie-France PICARD - Muriel KIJEK, pouvoir à Jean-Marie KREBS - Pierre MARECHAL, pouvoir à Estelle COMTE - Christine PASCAL - Laure MOLLARD - Romain BAVUZ - Régine BARBIN - Régis PERROUD
	Le conseil municipal, le site
prochaine réunion	6 décembre 2018

REDACTEUR	Jean-Claude PARAVY
------------------	---------------------------

Ordre du jour :

1. Ordre du jour	2
1.1 Lecture des délibérations du Conseil précédent	2
1.2 Travaux en cours ou programmés dont : réfection de voirie, accessibilité	2
1.3 Projet de réhabilitation et d'extension du gymnase	2
1.4 Point d'étape sur la révision du P.L.U.	2
1.5 Situation du camping	3
1.6 Projet de déclassement d'une partie de la V.C. n°20	3
1.7 Restauration morpho écologique du Guiers	3
1.8 Avenant Amplivia	3
1.9 Indemnité de conseil au receveur municipal	4
1.10 Etat de non-valeur	4
1.11 Acceptation d'un solde de clôture d'une association	4
1.12 Virements de crédits	4
2. Commissions Municipales, activité des adjoints	4
2.1 Daniel Polaud (travaux et urbanisme)	4
2.2 Jean-Claude Paravy (affaires générales et finances)	4
2.3 Catherine Faure-Lombard (affaires sociales, sante publique et prévention)	5
2.4 Jean-Marie Krebs (vie associative et culture)	5
2.4.1 Subventions aux Associations - solde	5
2.5 Marie-France Picard (jeunesse et affaires scolaires)	5
3. Intercommunalités	6
3.1 Syndicat mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS)	6
3.2 Compte-rendu Communauté de Communes <i>Val Guiers</i>	6
3.3 Compte-rendu Syndicats Intercommunaux	6
3.3.1 SICTOM du Guiers	6
3.3.2 SIEGA	6
3.3.3 SIAGA	6
3.3.4 SIAEP du Thiers	6
3.3.5 SHR	6
4. Questions diverses	6
Calendrier du Conseil	6



1. Ordre du jour

Lecture des délibérations de la séance précédente
Travaux en cours ou programmés dont : Réfection de voirie, Accessibilité...
Projet de réhabilitation et d'extension du gymnase
Point d'étape sur la révision du P.L.U.
Situation du camping
Projet de déclassement d'une partie de la V.C. n°20
Restauration morpho écologique du Guiers
Avenant Amplivia
Indemnité de conseil au receveur municipal
Etat de non-valeur
Acceptation d'un solde de clôture d'une association
Virement de crédits (si nécessaire)
Compte rendu des commissions municipales
Compte rendu des structures intercommunales.
Questions diverses

1.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PRECEDENT

Pour mémoire

1.2 TRAVAUX EN COURS OU PROGRAMMES DONT : REFECTION DE VOIERIE, ACCESSIBILITE

L'adjoint aux travaux fait le point de ce qui a été réalisé cet automne et de ce qui est encore prévu cette année.

- programme voirie :
 - après le traitement des points à temps et des nids de poule ce printemps
 - une tranche de la route de Côte-Envers (subventionnée) : chaussée et revêtement faits, accotements également
 - place de la Glière : remise en état sans revêtement effectuée (nivellement et couche de surface, réfection des pentes pour l'écoulement des eaux...)
 - reste à réaliser : le renforcement des bords des chaussées détériorées
- à réaliser également les travaux pour l'accessibilité des bâtiments (mairie, poste, écoles) : balustrade le long de la rampe d'accès à la mairie, aménagement des escaliers...
- quelques menus travaux dans les écoles par l'équipe technique pendant les vacances scolaires

S'agissant des bords de chaussée à renforcer, il est décidé de différer ceux Route de la Glière, car un revêtement plus large de la chaussée sera sans doute à refaire l'an prochain.

En effet, le maire informe le conseil qu'il a été approché par les organisateurs en vue d'organiser le départ d'une étape du Critérium du Dauphiné 2019 ; il s'est rapproché de la Communauté de Communes pour que l'événement profite plus largement au secteur. L'accueil d'un tel événement reçoit l'aval du conseil.

Les autres collectivités font également des travaux sur St Genix :

- la CCVG a installé des abris à vélos et à vélos à assistance électrique aux abords de la Place du Pont
- plusieurs rues du centre-ville vont être très perturbées au premier semestre 2019 par des travaux de canalisation d'eaux pluviales (eaux parasitaires) – par le SIEGA - et d'alimentation en eau potable – par le SIAEP.

Une réunion publique est prévue sur ces travaux.

1.3 PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU GYMNASE

Le dossier de demande de permis de construire est toujours en cours d'instruction, après quelques compléments. La constitution du dossier de consultation des entreprises se poursuit, parallèlement à la recherche de financements complémentaires.

Côté Département, Mme Barbier a fait part lors de son audition au dernier Conseil de la proposition faite. La réunion alors prévue avec le Président du Conseil départemental est programmée pour le 16 novembre.

On est aussi dans l'attente d'une réponse de l'Etat au titre de la DETR.

1.4 POINT D'ETAPE SUR LA REVISION DU P.L.U.

Après la phase de diagnostic et d'élaboration du PADD, les travaux sont entrés dans le vif du sujet avec les premières esquisses de plan et de règlement du nouveau PLU

Il nous faut analyser dans le détail les propositions faisables, identifier les quelques marges de manœuvre à dégagées : c'est le moment de commencer à analyser les demandes que la population a été invitée à transmettre.



La prochaine réunion du groupe de travail prévue le 18 octobre a été reportée, car cette phase ne souffre pas de précipitation. Une nouvelle date sera proposée.

1.5 SITUATION DU CAMPING

Le maire indique au Conseil qu'il a été informé du projet de cession de leur affaire par les exploitants actuels du camping. La commune sera invitée à agréer le nouveau gestionnaire compte tenu du bail la liant à l'exploitant privé.

1.6 PROJET DE DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DE LA V.C. N°20

Le Conseil avait adopté le principe d'une cession de l'extrémité actuelle du Chemin de la Digue au propriétaire riverain, seul desservi. L'enquête publique s'est tenue du 24 septembre au 12 octobre et n'a donné lieu à aucune observation. Le Commissaire-Enquêteur a émis un avis favorable.

Le Conseil décide de prononcer le déclassement en vue de sa cession de la partie au droit de la parcelle construite.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.7 RESTAURATION MORPHO ECOLOGIQUE DU GUIERS

Le SIAGA veut réaliser des travaux de restauration morphologique du Guiers sur les communes de St Genix et Aoste. Un dossier a été soumis à enquête publique du 2 au 16 octobre. L'arrêté préfectoral prévoit que chaque conseil municipal concerné est appelé à donner son avis motivé sur cette demande d'autorisation.

Le dossier concerné n'est qu'une partie des aménagements prévus et qui font l'objet d'études complémentaires plus larges.

Le dossier couvre tout le secteur qui va du Pont de St Genix à la confluence avec le Rhône. Mais la demande ne porte en fait que sur l'aménagement de 3 banquettes dans le lit de la rivière, sur sa partie hors réserve naturelle, pour « re-méandriser » le lit mineur.

Après discussion, le Conseil, convaincu de l'intérêt du programme, émet un avis favorable aux travaux prévus et souhaite que les études se poursuivent pour la prise en compte des évolutions souhaitables à la fois des milieux aval du Guiers et des digues de protection.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.8 AVENANT AMPLIVIA

Depuis plusieurs années, avait été monté entre la Région, l'Education Nationale et les collectivités territoriales volontaires un réseau d'accès sécurisé à haut débit à internet permettant également l'accès au réseau RENATER de l'EN. Ce projet AMPLIVIA a pris la forme d'un groupement de commande piloté par la Région.

Notre école élémentaire est raccordée à AMPLIVIA, dont le coût est pris en charge par la commune (891,24 € en année pleine).

Depuis sa création, le nombre de communes membres du groupement a diminué, les écoles trouvant sur le marché d'autres solutions de sécurité des accès.

Cette année 2018, la Région, qui supportait comme coordinatrice les frais de gestion de la convention et d'activation du « backbone » a estimé qu'elle ne pouvait plus supporter ces frais : un avenant a été dressé pour les répartir entre les collectivités membres, en fonction du nombre de sites ou de la bande passante utilisée.

Pour nous, cet avenant serait à zéro euro pour les frais de gestion : resteraient les éventuels frais d'activation.

Des consultations effectuées, notamment de la direction de l'école, il s'avère que des communes voisines ne sont pas sous AMPLIVIA mais sont en train de mettre en place une solution de protection tierce.

Le maintien du dispositif spécifique actuel ne s'impose donc pas forcément, mais il faudra alors acquérir une solution de protection autre (investissement et fonctionnement).

Après discussion, le Conseil reporte sa décision sur l'avenant proposé, afin de mieux évaluer les conséquences de chaque hypothèse en fonction des contraintes que l'Académie exige désormais pour le raccordement des établissements scolaires.



1.9 INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL

La commune accorde traditionnellement une indemnité de conseil à la receveuse municipale.
Le calcul de cette indemnité, lorsqu'elle est accordée, est fonction des dépenses des exercices récents.
Le calcul pour 2018 a été établi par Mme DRECLERC : 624,97 € pour l'indemnité de conseil et 45,73 € pour l'indemnité de budget.
Le conseil arrête les montants proposés.

Délibération :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

1.10 ETAT DE NON-VALEUR

La receveuse municipale a présenté un état de dettes irrécouvrables pour lesquelles elle propose une admission en non-valeur. Il s'agit de 52 dossiers s'échelonnant des exercices 2006 à 2017 (la moitié en 2011), correspondant presque uniquement à des personnes physiques, pour un total de 3 773,07 €.
Ces cas correspondent aux motifs classiques d'impossibilité de recouvrer les créances : personnes disparues ou dont l'adresse ne peut être retrouvées, insuffisances d'actifs en clôture, dossiers de surendettement (effacement des dettes publiques), combinaison infructueuse d'actes ou reste à réaliser inférieurs au seuil de poursuites.
Le Conseil décide ces admissions en non-valeur.

Délibération :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

1.11 ACCEPTATION D'UN SOLDE DE CLOTURE D'UNE ASSOCIATION

Le cycle « Connaissance du monde » est amené à s'arrêter à St Genix. Son organisation et son animation étaient portés par l'Association « L'Atmosphère » qui va être dissoute.
Elle dispose d'un reliquat de 2 671.66 € qu'elle propose de verser à la commune, propriétaire du cinéma accueillant les conférences.
Le maire tient à saluer l'engagement de Gille Mauras durant toutes ces années d'animation.
Le Conseil décide d'accepter ce don et de l'utiliser à la réfection des panneaux d'annonce du cinéma Place du Pont, conformément au souhait du donateur.

Délibération :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

1.12 VIREMENTS DE CREDITS

Sans objet

2. Commissions Municipales, activité des adjoints

2.1 DANIEL POLAUD (TRAVAUX ET URBANISME)

Cf. point § 1.2 de l'OJ.

2.2 JEAN-CLAUDE PARAVY (AFFAIRES GENERALES ET FINANCES)

Volet Finances : RAS.

Volet Communication :

- Réunion de la Commission sur le prochain bulletin municipal demain à 18h30 pour arrêter l'OJ.
- L'Agenda 2019 est en cours de composition : élaboré tôt en 2018, mais destiné à couvrir 2019, son contenu a été élargi à l'ensemble de la commune nouvelle.



2.3 CATHERINE FAURE-LOMBARD (AFFAIRES SOCIALES, SANTE PUBLIQUE ET PREVENTION)

La Commission se réunira le 19 novembre prochain.

Principaux dossiers d'actualité :

- La démarche de rapprochement des CCAS de St Genix et de Pont géant des établissements PA se poursuit : relance de l'audit en cours sur le volet financier et la nécessité d'un audit technique des bâtiments. L'étape majeure ce mois a été la réunion commune des personnels des 2 CCAS le 10 octobre, pour présenter le projet et rassurer : on aura besoin de tout le monde pour assurer le niveau de service. Pendant ces réflexions, il faut continuer à fonctionner : procédure de recrutement de l'Infirmière coordinatrice (départ en retraite) et du Médecin coordinateur (démission).
- ADMR : problèmes de financement du SSIAD (soins à domicile) et de gouvernance du SAAD (aide à domicile), faute de bénévoles en nombre suffisant.
- Le service à la population évolue : suppression de la permanence de la CPAM et mise en place de la MSAP : une chargée de projet « cohérence sociale » a été recrutée par la CCVG : elle est déjà répartie, la fiche de poste doit être retravaillée.
- Schéma départemental des Services aux Familles ; la CAF estime à 45 places manquantes sur le territoire pour l'accueil des moins de 3 ans.

2.4 JEAN-MARIE KREBS (VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE)

La Commission vient de se réunir ce 23 octobre 2018.

Outre l'actualisation des subventions aux associations (voir ci-après), ont été abordés :

- le calendrier 2019 :
 - 19-2 et 16-4 : instruction des demandes de subventions
 - 19-6 : Rencontre avec les associations pour le calendrier des animations 2020
 - 27-9 : réunion d'accueil des nouveaux arrivants
- la journée « Bibliothèque en fête » du 10 novembre : la bibliothèque de St Genix animera la journée sur le thème « Sur le fil, se noue, se dénoue ».
- Commission culture du SMAPS : évolution du site et de l'Agenda Culturel, les associations pourront saisir directement leurs événements.
- possibilité d'être ville Départ d'étape du critérium du Dauphiné 2019 en juin (cf. Point § 1.2 de l'OJ).

2.4.1 Subventions aux Associations - solde

Le tableau des subventions aux associations pour 2018 avait été arrêté par le conseil municipal le 31 mai. Quelques demandes n'avaient pu être intégrées, en raison de leur arrivée tardive.

La commission s'est réunie ce mardi 23 octobre pour les examiner et propose de reconduire les subventions aux 3 associations indiquées dans le tableau ci-joint.

Le Conseil retient cette proposition.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

2.5 MARIE-FRANCE PICARD (JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES)

La Commission des Affaires scolaires se réunit le 12 novembre prochain.

Collège :

- Réunion du CA du Collège : quelques inquiétudes sur le bilan de l'année 2017-2018 : évolution du taux de réussite au Brevet et difficultés d'orientation pour certains élèves.
- Le problème récurrent des collégiens autorisés à sortir du collège la journée en l'absence de cours et qui traînent désœuvrés dans divers endroits de la commune : le maire va réécrire.

Cantine :

- Faire le bilan des actions engagées avec l'IREPS
- Poursuivre les réunions avec les personnels de cantine et améliorer la coordination avec la CCVG (réunion commune).

Transports scolaires :

- Réunion de la commission ce 23 octobre (Jean-Pierre Drevet) : le changement de transporteur et les économies, l'évolution des points d'arrêt...



CCVG Enfance/jeunesse :

- Réunion de rentrée de la Commission ...le 6 novembre.

Conseil municipal Jeunes :

- Les jeunes ont travaillé sur les Institutions et ont mis en œuvre le premier menu cantine proposé (mexicain). Ils poursuivent sur le projet de boîtes à livres.
- Participation au 11 novembre : dernière année du centenaire : panneaux et lettres de Poilus ?
- Projet d'une sortie de fin de mandat : Sénat ?

3. Intercommunalités

3.1 SYNDICAT MIXTE DE L'AVANT PAYS SAVOYARD (SMAPS)

Commission culture : cf. point 2.4 de l'OJ.

3.2 COMPTE-RENDU COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS

Commission Transports et Mobilité du 23 octobre 2018

- Bilan financier de l'année scolaire 2017/2018
- Point sur la rentrée scolaire 2018/2019
- Etude des demandes des familles
- Point sur les dossiers en cours

Commission Petite Enfance/Enfance/Jeunesse du 6 novembre 2018

- Petite Enfance : point sur les dossiers en cours
- Val Guiers en fête : bilan et perspectives
- Enfance Jeunesse : bilan de l'été ; point sur la rentrée scolaire (périscolaire, mercredis) ; plan mercredis

Office de Tourisme

Recomposition du Conseil d'Administration qui s'est réuni : 4 400 visiteurs à Mandrin depuis les travaux.

3.3 COMPTE-RENDU SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

3.3.1 SICTOM du Guiers

Déchetterie : chantier de contrôle des accès probablement début 2019.

Conteneurs semi-enterrés à la Forêt : pas de date de chantier arrêtée pour l'instant

3.3.2 SIEGA

Rapport annuel 2017 « sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement ». Les contrôles du lagunage de St Genix conformes aux normes.

3.3.3 SIAGA

Travaux à St Genix : cf. point § 1.2 de l'OJ

3.3.4 SIAEP du Thiers

Travaux à St Genix : cf. point § 1.2 de l'OJ

3.3.5 SHR

Rapport d'activité 2017 : des programmes de sensibilisation des scolaires, une demande de révision des cartes d'inondations...

4. Questions diverses

CALENDRIER DU CONSEIL

Prochaine réunion du Conseil prévue le :

Jeudi 6 décembre 2018

Séance levée à 22h05.